

Communiqué de presse

#NotATarget : La Croix-Rouge appelle au respect du droit international humanitaire dans les conflits armés

Dans la nuit du 19 au 20 décembre, un entrepôt de la Croix-Rouge ukrainienne à Kherson a été détruit dans le cadre du conflit armé qui fait rage dans ce pays. Jeudi 21 décembre, dans le nord de la bande de Gaza, un bâtiment du Croissant-Rouge palestinien a été la cible de tirs. Ces attaques conduisent la Croix-Rouge luxembourgeoise à rappeler les bases du droit international humanitaire et son rôle d'acteur humanitaire neutre et indépendant.

Luxembourg, le 21 décembre – Les emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge protègent les services de santé et de secours en situation de conflit. C'est l'une des dispositions essentielles des Conventions de Genève qui protègent également la population civile et les blessés de guerre.

Or, le droit international humanitaire est bafoué régulièrement dans des conflits dans le monde entier. « *Le rôle des 192 organisations membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est de sauver des vies et réduire les souffrances des victimes de conflits sans discrimination, de manière neutre et indépendante* », souligne Luc Scheer, membre du comité de direction de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Il précise : « *Nous ne prenons jamais position pour soutenir ou dénoncer une autre ou l'autre partie prenante à un conflit et nos équipes ne sont bien évidemment jamais armées. Cela nous permet de garder l'accès aux victimes, de leur apporter aide et secours à condition que le droit international soit respecté. Le hashtag #NotATarget résume cet appel que nous adressons depuis 160 ans aux belligérants et nous ne cesserons pas de le répéter aussi longtemps que nécessaire afin de continuer à pouvoir aider.* »

A côté de ses activités dans le domaine de la santé, de l'exclusion sociale, de l'enfance et de la jeunesse, la Croix-Rouge luxembourgeoise est également active à l'international et soutient les efforts des autres composants du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

« *En Ukraine, la Croix-Rouge luxembourgeoise a ses propres activités sur le terrain pour soutenir la société nationale, tout comme dans une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne* », note Luc Scheer en poursuivant : « *Pour le conflit Israël-Gaza, nous soutenons le Comité International de la Croix-Rouge qui travaille en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge palestinien, le Magen David Adom israélien et le Croissant-Rouge égyptien. A Gaza ou ailleurs, notre neutralité est parfois interprétée comme de l'indifférence alors qu'au contraire, c'est la condition indispensable pour pouvoir aider.* »

Les personnes souhaitant soutenir le travail de la Croix-Rouge à l'international peuvent le faire en ligne sur <https://donate.croix-rouge.lu/aide-internationale/~mon-don> ou par virement bancaire (IBAN LU52 1111 0000 1111 0000; Référence : Aide humanitaire).

Légende photo : C'est de manière récurrente que la Croix-Rouge luxembourgeoise appelle au respect des Conventions de Genève. © Croix-Rouge luxembourgeoise

A propos de la Croix-Rouge luxembourgeoise

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses plus de mille bénévoles et ses plus de 3.000 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la réhabilitation, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.

Contact Presse

Service Communication
Maëlle Gillet
+352 27 55-2100
media@croix-rouge.lu
<https://www.croix-rouge.lu>